

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance en date du 24 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le vingt-quatre juin, à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CHEVALIER Daniel, Maire.

Présents : Monsieur Daniel CHEVALIER, Maire, Mesdames Fatiha BECQUART, Sabine BREDOUX, Messieurs Philippe BAPTIST, Jacques RADÉ, Jean-Pierre SIVADIER, adjoints, Mesdames Elisabeth CHAVANNE, Martine DESENCLOS, Émilie GEORGIN, Gisèle FRUGIER, Messieurs Franck GALLUS, Guy BRANET, Franck PAILLOUX, Romain MANDOT, conseillers municipaux

Avaient donné pouvoir, M. Julien QUINTERNE à Mme Fatiha BECQUART

Absents excusés : Mesdames Sandrine GILBERT, Aurélie FILENI, Messieurs Ousmane KEITA, Adrien DEL POZO

Secrétaire de séance : Madame Martine DESENCLOS

DÉLIBÉRATION N° 25/06/23 – Motion contre le projet d'enfouissement de CO₂ en Seine et Marne

En 2021, l'Europe a décidé de financer le projet Pilotstrategy dans le cadre du programme européen « Horizon 2020 ». Ce projet, qui doit se dérouler jusqu'en 2026, consiste à améliorer la compréhension de la capacité des aquifères salins profonds à stocker du dioxyde de carbone (CO₂) dans cinq régions industrielles du sud et de l'est de l'Europe, dont pour la France, le site de Grandpuits. Ce site a la particularité de regrouper la raffinerie Total et la société de production d'engrais LAT NITROGEN, ex Boréal. Cette dernière est considérée comme l'entreprise la plus polluante d'Ile-de-France, avec notamment le rejet de 569 000 tonnes de CO₂ entre 2017 et 2021 (Le Parisien du 24 mai 2024), ce qui justifie pleinement le choix du site pour mener ce programme d'études. Le projet est coordonné par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), établissement français de référence pour l'étude et la gestion des ressources et des risques, du sol et du sous-sol. Les études portent sur la capacité de captage du CO₂ dans les fumées produites par l'activité des entreprises et son stockage dans le sous-sol par injection dans des formations géologiques profondes.

Depuis le lancement de l'étude, la situation a évolué. En effet, la plateforme TOTALENERGIES est en cours de reconversion, avec la volonté affichée du 0 pétrole et la société LAT NITROGEN a cessé la production d'ammoniaque.

Sans attendre la fin de l'étude prévue en 2026, une société hollandaise C-QUESTRA a déposé une demande de permis d'exploration et de recherche en vue de l'enfouissement de CO₂. La société ambitionne de procéder à un essai d'injection dès 2026. Le dossier devra être approuvé directement par le ministre de l'Économie et des Finances.

Dans un premier temps, la communauté de communes a répondu à la sollicitation du BRGM dans le cadre de l'étude Pilotstrategy en vue de la faisabilité de la captation et la séquestration du CO₂ produit par TOTALENERGIES et LAT NITROGEN. Les rejets de CO₂ liés aux nouvelles activités du site de Grandpuits seront pour partie, captés et valorisés dans la filière agro-alimentaire. Le projet de C-QUESTRA ne répond pas à une problématique locale, mais souhaite enfouir du CO₂ capté dans d'autres sites français, voire européens, amenés par camions, en totale contradiction avec les objectifs affichés de réduction des gaz à effet de serre.

En outre, les essais d'enfouissement du CO₂ dans le monde ont montré des résultats atténués. Plusieurs projets ont été mis en œuvre mais force est de constater qu'ils se soldent par des échecs : ils n'absorbent qu'une fraction (entre 15 et 20 % seulement) des émissions qu'ils sont censés capter. Cette technologie n'est pas pleinement opérationnelle, et présente des risques sismiques et des complications techniques. On peut ainsi citer :

- Projet Weyburn (Canada) : Fuites de CO₂ détectées, mettant en danger les écosystèmes locaux et la santé des populations.
- Projet In Salah (Algérie) : Arrêt prématuré en raison de problèmes techniques et de fuites de CO₂.
- Projet Gorgon (Australie) : Retards et dépassements de budget importants, ainsi que des préoccupations environnementales non résolues.
- Projet Climeworks (Islande) : Bien que prometteur, ce projet de capture directe de l'air (DAC) et de stockage de CO₂ rencontre des défis techniques et économiques majeurs, notamment en termes de scalabilité et de coût énergétique.
- Projet Pycasso (France - Béarn) : Problèmes de faisabilité technique et économique, ainsi que des inquiétudes quant à l'impact environnemental à long terme.

En conséquence, il est nécessaire de faire connaître l'opposition des élus à ce projet dont les conséquences environnementales ne sont pas suffisamment évaluées.

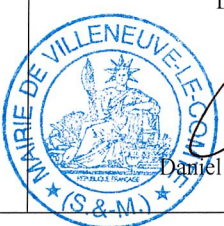
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant que les technologies de captage et de stockage du CO² sont encore expérimentales et que leurs impacts à long terme ne sont pas suffisamment connus ;
Considérant que des études montrent que les risques environnementaux liés à l'enfouissement de CO² incluent la possibilité de fuites de CO², qui pourraient contaminer les nappes phréatiques et affecter la qualité de l'eau potable ;
Considérant que des alternatives plus sûres et durables existent pour lutter contre le réchauffement climatique, telles que la réduction des émissions à la source et le développement des énergies renouvelables ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
ENTENDU L'EXPOSE DU MAIRE,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ

DEMANDE l'arrêt immédiat du projet d'enfouissement de CO² à Grandpuits porté par la société C-QUESTRA

DEMANDE le refus par le ministre de l'Economie et des Finances du permis d'exploration et de recherche déposé par la société C-QUESTRA

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à Villeneuve le Comte, Le 24/06/2025 Document transmis en Sous-Préfecture de Torcy le 03/07/25 Acte certifié exécutoire	Le Maire,   Daniel CHEVALIER	Le Secrétaire de Séance,  Martine DESENCLOS
---	---	--